

L'ÉCHO DE LA CONFORMITE

Votre référence pour une conformité rigoureuse et éclairée



Naviguer dans le paysage réglementaire en évolution : les défis et opportunités de la conformité bancaire en 2024

Les nouvelles réglementations financières redéfinissent les règles du jeu pour les banques et institutions financières. Dans ce numéro inaugural de L'Echo de la Conformité, plongez au cœur des dernières directives et des meilleures pratiques pour rester conforme. Explorez comment les leaders du secteur transforment les défis réglementaires en leviers de croissance et de confiance. Parce que dans le monde de la finance, la conformité n'est pas seulement une obligation, c'est une opportunité de se démarquer.

1

FOCUS SUR L'ACTUALITÉ

Brèves présentations et analyses des développements récents en matière de conformité

2

ANALYSE DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

Un article approfondi sur l'ordonnance 2023-875 du 23 novembre 2023 relative à la LBCFTP.

3

SANCTIONS ET RÉGLEMENTATION

Pourquoi la conformité devient cruciale en Afrique de l'Ouest.



Interview

Entretien avec un professionnel de la Qualité sur la synergie Qualité et Conformité



Guide pratique

Conseils et meilleures pratiques pour les professionnels



Divertissement

Alliez connaissance et amusement

Éditorial

Chers lecteurs,

Alors que nous lançons ce premier numéro du journal “L'écho de la Conformité”, il est essentiel de prendre un moment pour réfléchir à l'importance croissante de la conformité dans notre zone monétaire en constante évolution.

La conformité n'est plus seulement une série de cases à cocher ou de procédures à suivre aveuglément. C'est devenu un élément crucial qui oriente les entreprises dans le labyrinthe réglementaire et éthique du 21ème siècle. Dans un monde globalisé, où les frontières économiques s'estompent mais où les réglementations se multiplient, comprendre et respecter la conformité est la clé de la pérennité des entreprises.

Ce journal a été créé pour éclairer, informer et guider nos lecteurs dans cet univers complexe. Qu'il s'agisse des dernières actualités réglementaires, des conseils pratiques ou des réflexions approfondies sur les enjeux majeurs, nous nous efforcerons de vous fournir des informations pertinentes et actualisées.

Mais plus encore, nous espérons que ce journal deviendra un forum pour la communauté de la conformité. Un lieu d'échange, de partage et de débat, où les experts, les novices, les sceptiques et les défenseurs peuvent tous venir pour apprendre, questionner et contribuer.

La conformité n'est pas une destination, mais un voyage. Et comme pour tout voyage, il est préférable de le parcourir bien informé et en bonne compagnie. Nous espérons que “L'écho de la Conformité” sera votre compagnon fiable et informatif tout au long de ce périple.

À vous, nos chers lecteurs, nous vous souhaitons une lecture enrichissante.



« A une époque où les réglementations évoluent à un rythme effréné, notre mission est de vous fournir des informations claires, actuelles et pertinentes, éclairant votre chemin dans le labyrinthe complexe de la conformité »

COMPLIANCE-CI.COM : UN HUB POUR LA CONFORMITÉ BANCAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

Compliance-ci.com est un site web dédié à la conformité bancaire, offrant une multitude de ressources et d'analyses sur les réglementations et les meilleures pratiques dans ce domaine crucial. Il s'adresse à un public varié, incluant des professionnels de la conformité, des étudiants et des professionnels débutants en Côte d'Ivoire et au-delà.

compliance
LA CONFORMITÉ POUR TOUS

FOCUS SUR ACTUALITE

GAFI : Réunion plénière du GAFI juin 2024 : mise à jour des listes de sanctions

Monaco et le Venezuela placés en liste grise du GAFI lors de sa réunion plénière de Singapour le 28 juin dernier. Le Gouvernement Princier s'engage pour une sortie selon le calendrier convenu à Singapour.

Le Groupe d'action financière (GAFI) a récemment placé Monaco sur sa liste grise en raison de certaines insuffisances dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, mais également la fraude fiscale commise à l'étranger, la saisie des avoirs criminels à l'étranger, le niveau des ressources attribuées aux magistrats, l'application de sanctions efficaces et dissuasives, et l'accroissement de la saisie des biens soupçonnés de provenir d'activités criminelles.

Cette inclusion pourrait affecter la réputation de Monaco ainsi que ses relations financières internationales. Les institutions financières doivent redoubler de vigilance et renforcer leurs dispositifs de conformité.

En guise d'actions recommandées, il est crucial pour les entités bancaires de :

- Renforcer les mesures de vigilance à l'égard des transactions impliquant des clients des entités ayant des liens avec ces Juridictions. Cela inclut une vérification approfondie des antécédents des clients, l'évaluation des risques et la surveillance accrue des transactions.
- Mettre à jour la classification des risques notamment sur le volet entrée en relation
- Informer le personnel et sensibiliser sur les mesures de vigilance à mettre œuvre
- Surveiller de manière accrue les transactions
- Examiner de manière renforcée les relations d'affaires existantes avec des clients ou des partenaires commerciaux ayant des liens avec ces juridictions.

Sanction de l'ACPR contre la BRED

Le 27 juin 2024, la Commission des sanctions de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a prononcé un blâme et une sanction pécuniaire de 2,5 millions d'euros à l'encontre de la Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts (BRED).

Cette sanction souligne des défaillances significatives dans le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) de la BRED, notamment dans le filtrage au moment de l'entrée en relation, la surveillance des opérations et la gestion des alertes. Les griefs portent sur le dispositif de surveillance LBCFT (monitoring des opérations, paramétrage des outils de surveillance notamment les scénarios et gestion de alertes), l'obligation de la connaissance de la clientèle (le filtrage des informations négatives publiques susceptibles d'affecter le profil de risque des clients, notamment des informations relatives à des condamnations pour des faits en lien avec des actes terroristes), l'obligation d'examen renforcé (Les alertes déclenchées par les opérations des clients sont classées, mais souvent sans justification. Dans ces conditions, un examen renforcé était nécessaire) et le respect des obligations d'information et de déclaration à TRACFIN (une DOS complémentaire est nécessaire quand des informations, sans constituer une novation, prouvent que des opérations qui justifient la même appréciation que celle qui a motivé la première DOS se sont poursuivies).

Les institutions financières doivent renforcer leurs dispositifs de surveillance des opérations, assurer un paramétrage adéquat des

scénarios de détection, et garantir une gestion rigoureuse des alertes et des déclarations de soupçon.

Registre des bénéficiaires effectifs en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a récemment mis en place un registre des bénéficiaires effectifs dans le cadre de sa lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ce registre permet d'identifier les personnes physiques qui détiennent ou contrôlent effectivement une société.

C'est une réponse à l'une des exigences majeures, de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, issues des normes communautaires et internationales. En cohérence avec les directives de l'UEMOA notamment, il met en place un dispositif d'identification minutieuse des partenaires d'affaires et surtout des personnes qui, en dernier lieu, exercent un contrôle effectif sur les personnes morales, connues sous la dénomination de « bénéficiaires effectifs ».

A cet effet, le greffe de chaque tribunal de l'ordre judiciaire tient un registre des bénéficiaires des personnes morales inscrites au sein de la circonscription couverte par la juridiction. Un Registre central des bénéficiaires effectifs des personnes morales et des constructions juridiques prévu au greffe du Tribunal de commerce d'Abidjan regroupera toutes les données nationales contenues dans les différents registres tenus dans chaque tribunal, en vue de s'assurer de la disponibilité, en temps utile, de ces informations et de garantir corrélativement la transparence et la sécurité du milieu des affaires.

Mise en place d'une application automatisée pour la déclaration des transports physiques transfrontaliers d'espèces et des instruments négociables au porteur

Cette application est dénommée Système de Déclaration d'Espèces aux Frontières, en abrégé SYDEF, et est accessible sur le site internet de la Direction Générale des Douanes (www.douanes.ci).

La déclaration est recueillie auprès des services des douanes au point d'entrée ou de sortie du territoire national suivant deux méthodes : l'une automatisée (au SYDEF) et l'autre manuelle.

Déclaration automatisée au SYDEF : le voyageur peut, avant même de se présenter au service des douanes aux frontières, renseigner au SYDEF les informations relatives à son identification, aux espèces et aux moyens de paiement qu'il transporte.

Il valide sa déclaration, référencée dans le système et la télécharge ou l'imprime. Il présente cette déclaration aux services des douanes aux frontières, qui procèdent à son traitement.

Déclaration manuelle à intégrer au SYDEF : la procédure manuelle de déclaration consiste à remplir manuellement le formulaire de déclaration avant de se présenter aux services des douanes aux frontières. Ce formulaire est disponible dans les services des Douanes (arrivée et départ) ou sur le site internet de la Direction Générale des Douanes (www.douanes.ci). Le service des Douanes intègre les informations ainsi recueillies au SYDEF.

Cette mesure vise à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en traçant les mouvements de liquidités importantes.

La déclaration d'espèces et d'instruments négociables au porteur ne donne pas lieu au paiement de droits et taxes de douane. Elle est gratuite.

ANALYSE DE L'ORDONNANCE 2023-875 RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

Les évaluations mutuelles réalisées par le GAFI entre 2017 et 2022 dans la sous-région Ouest-Africaine ont mis en relief des insuffisances aussi bien en termes de conformité technique que d'efficacité. Il est donc apparu nécessaire d'adapter la réglementation de la LBC/FT/FP dans l'Union aux exigences en la matière. C'est ainsi que va naître, avec ses 19 principales innovations, la Directive de 2023 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive dans les Etats membres de l'UEMOA.

Si l'ordonnance ivoirienne 2023-875 du 23 novembre 2023 relative à la LBCFT au même titre que la Directive de mars 2023 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive dans les Etats membres de l'UEMOA est une réponse aux lacunes de la conformité technique observées dans notre région, à savoir le degré de prise en compte des exigences posées par les recommandations du GAFI dans un cadre juridique ainsi que dans les autres textes adoptés par les Etats membres, elle est avant tout une mise à niveau pour tenir compte des évolutions intervenues dans les recommandations du GAFI depuis 2015.

Les 19 principales innovations y introduites portent notamment sur : l'intitulé de la loi, le champ d'application, l'approche fondée sur les risques, l'incrimination du financement de la prolifération, l'incrimination du blanchiment de capitaux, l'incrimination du financement du terrorisme, les sanctions financières ciblées, les virements électroniques, les obligations des institutions financières et des EPNFD, les obligations des opérateurs de transfert de fonds, la mise en place d'un système de déclaration des transports physiques d'espèces et d'instruments négociables au porteur intracommunautaire, l'évaluation des risques, le rôle, le fonctionnement et les missions des CENTIF, la réglementation et le contrôle des institutions financières et des EPNFD, les Personnes Politiquement Exposées (PPE), les prestataires de services d'actifs virtuels, les bénéficiaires effectifs des personnes morales et des constructions juridiques, la réglementation et le contrôle des OBNL et le renforcement de la coopération.

A travers ces innovations, cette ordonnance vise à :

1. Renforcer la prévention des crimes financiers et des activités illicites liées au terrorisme et aux armes de destruction massive.
2. Harmoniser la législation nationale avec les normes internationales, notamment celles du Groupe d'Action Financière (GAFI).
3. Améliorer la coopération entre les autorités nationales et internationales pour une efficacité accrue.

Outre l'intitulé de l'ordonnance qui est étendu à la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive afin d'assurer sa cohérence avec le contenu du texte qui vise dorénavant cette incrimination en sus de celles relatives au

blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, et le champ d'application qui voit désormais la liste des personnes assujetties élargie aux trois catégories prévues par le GAFI, à savoir les institutions financières, les EPNFD et les prestataires de services d'actifs virtuels (PSAV), (les organismes à but non lucratif (OBNL), n'entrant pas dans ces trois catégories, sont désormais soumis à des dispositions spécifiques de la loi uniforme, conformément aux recommandations du GAFI), il faut noter une définition élargie des infractions du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme pour inclure de nouvelles formes de criminalité financière. C'est le cas de l'incrimination du financement de la prolifération des armes de destruction massive qui y est explicitement intégrée, dans le but de se conformer à la recommandation 7 du GAFI.

Il en est de même pour la notion de financement du terrorisme qui a été revue conformément à la recommandation 5 du GAFI. Elle est élargie au fait de financer les voyages de personnes qui se rendent dans un Etat autre que leur Etat de résidence ou de nationalité, dans le dessein de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme.

Plusieurs nouvelles dispositions ont été insérées afin de se conformer aux recommandations du GAFI. Parmi ces dispositions, nous pouvons particulièrement citer la mise en place d'un système de déclaration des transports physiques d'espèces et d'instruments négociables au porteur intracommunautaire et la mise en place d'un registre national des bénéficiaires effectifs.

Ces innovations ont un impact nécessairement positif car elles viennent renforcer la sécurité financière nationale, mais également favoriser une meilleure conformité avec les standards internationaux. Leur bonne application devrait permettre une réduction des risques de sanctions internationales et d'isolement économique.

Les défis liés à ces innovations sont multiples. L'un d'entre eux est la mise en œuvre effective des nouvelles exigences par les institutions financières, ce qui nécessite des ressources et une formation adéquate. Également le maintien de l'équilibre entre la régulation stricte et la facilitation des activités économiques légitimes.

L'ordonnance 2023-875 du 23 novembre 2023 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive dans les Etats membres de l'UEMOA représente une avancée significative dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Cependant, son succès dépendra de la volonté et de la capacité des institutions financières et des autorités régulatrices à mettre en œuvre et à appliquer ses dispositions de manière rigoureuse et cohérente.



INTERVIEW AVEC MADAME LYDIA MALAN, CHEF DE SERVICE QUALITÉ.

système de management de la qualité, une opportunité de mutualisation et de synergie se dessine.

Comment intégrez-vous les concepts de qualité et de conformité dans la formation et le développement de votre personnel ?

Déjà pour tout nouvel entrant, une formation d'initiation à la qualité est réalisée. Des piqûres de rappel, de la sensibilisation permanente ainsi que l'intégration des exigences de qualité intégrées dans la réalisation des activités quotidiennes sont des éléments contributifs de la formation et du développement du personnel.

Quels indicateurs utilisez-vous pour mesurer à la fois la conformité réglementaire et la qualité des services ?

La qualité de service se mesure à travers les retours d'information des clients sur les prestations reçues, la capacité de la banque à pouvoir respecter ses engagements de délai de traitement des plaintes et réclamations des clients.

Quels sont les impacts d'une non-conformité sur la qualité des services bancaires ?

Impact immédiat: risque d'insatisfaction du client avec son corollaire d'incidences sur l'image, la notoriété, la crédibilité de la banque.

Comment mesurez-vous la performance en termes de conformité et de qualité au sein de votre banque ?

La performance se mesure en lien direct avec les objectifs spécifiques recherchés à travers la démarche qualité tels que la satisfaction des clients, l'amélioration de l'image, la maîtrise des risques, l'amélioration des conditions de travail du personnel, etc...

De quelle manière le feedback des clients influence-t-il vos stratégies de conformité et d'amélioration de la qualité ?

Les retours clients permettent d'améliorer les produits et services, de corriger durablement les dysfonctionnements internes pour ne plus qu'ils resurgissent et sont fortement pris en compte dans la construction de la stratégie.

Comment la gestion des risques en conformité bancaire contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité globale des services ?

Les actions de maîtrise des risques permettent de produire des services répondant aux exigences qui assurément contribuent à accroître le niveau de satisfaction des clients.

Quelles sont les tendances futures que vous anticipez en matière de synergie entre qualité et conformité dans le secteur bancaire ?

Le partage d'informations provenant de la veille réglementaire, les contrôles conjoints et la prise en compte des recommandations de l'un pour améliorer les activités et process de l'autre.

« Les produits et services bancaires devraient dès leur conception intégrer les exigences réglementaires pour satisfaire le régulateur qui est une partie intéressée pertinente de la banque, et les clients qui ne souhaiteraient pas détenir des produits et services allant en porte-à-faux avec la réglementation »

Comment décririez-vous le rôle et l'importance de la qualité et de la conformité dans le secteur bancaire actuel ?

La qualité a pour objectif principal de satisfaire les clients de la banque en délivrant des produits et services conformes aux exigences (clients, réglementaires et légales, internes, pour ne citer que ceux-là) ; Elle est importante de ce fait parce qu'elle permet à la banque qui la met en oeuvre de fidéliser ses clients, d'en acquérir et maintenir de nouveaux, d'atteindre ses objectifs de pérennité et de rester compétitive sur les marchés en perpétuelle mutation.

La conformité a pour objectif de veiller à la stricte application des exigences réglementaires qui elles-mêmes sont construites afin de protéger les consommateurs et donc les clients. Elle est importante pour éviter des sanctions, une mauvaise publicité et une perte de notoriété et de clients afin d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Ces deux disciplines se croisent dans leur quête du respect de la réglementation pour assurer la pérennité de l'entreprise.

De quelle manière les exigences de conformité aident-elles à améliorer continuellement la qualité des services et produits bancaires ?

Les produits et services bancaires devraient dès leur conception intégrer les exigences réglementaires pour satisfaire le régulateur qui est une partie intéressée pertinente de la banque et les clients qui ne souhaiteraient pas détenir des produits et services allant en porte-à-faux avec la réglementation.

Quels sont les principaux défis et opportunités liés à l'alignement de la conformité avec les objectifs de qualité dans votre institution ?

Le principal défi est le fonctionnement en silo de ces disciplines. Toutefois, le fait que cette activité intègre les processus formalisés du

ÉTUDE DE CAS SUR LES ÉCHECS DE LA CONFORMITÉ : ANALYSE DE CAS CÉLÈBRES DE NON-CONFORMITÉ

Les échecs de conformité peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les institutions financières, incluant des amendes lourdes, des pertes de réputation et des conséquences légales. Cet article examine plusieurs cas célèbres de non-conformité, en analysant les erreurs commises et les leçons que les autres institutions peuvent en tirer pour éviter des situations similaires.

1. HSBC et le Blanchiment d'Argent (2012)

En 2012, la banque britannique HSBC a été impliquée dans un scandale de blanchiment d'argent massif. La banque a été accusée de ne pas avoir mis en place des contrôles adéquats pour prévenir le blanchiment d'argent, permettant ainsi à des cartels de la drogue mexicains et à d'autres organisations criminelles de blanchir des milliards de dollars.

Erreurs de Conformité

- Absence de Contrôles Efficaces : HSBC n'a pas mis en place des systèmes de surveillance adéquats pour détecter et signaler les transactions suspectes.
- Manque de Formation : Les employés n'étaient pas suffisamment formés pour identifier les activités suspectes et comprendre leurs obligations en matière de conformité.
- Défaillances de Gouvernance : Les dirigeants de HSBC n'ont pas accordé suffisamment d'attention à la conformité, négligeant les avertissements internes et externes.

Conséquences : HSBC a été condamnée à une amende de 1,9 milliard de dollars, l'une des plus grandes amendes jamais infligées pour des infractions de conformité. La banque a également subi d'importants dommages à sa réputation.

Leçons Apprises

Renforcement des Contrôles Internes : Les institutions doivent mettre en place des systèmes robustes de surveillance des transactions pour détecter et signaler les activités suspectes.

Formation Continue : Les employés doivent être régulièrement formés aux procédures de conformité et aux techniques de détection des fraudes.

Engagement de la Direction : Les dirigeants doivent être activement impliqués dans les efforts de conformité et prendre des mesures immédiates face aux signaux d'alarme.

2. Danske Bank et le Scandale de Blanchiment (2018)

Le scandale de blanchiment d'argent de Danske Bank est l'un des plus grands scandales de conformité de l'histoire récente. Entre 2007 et 2015, la succursale estonienne de Danske Bank aurait facilité le blanchiment de près de 200 milliards d'euros provenant de diverses sources suspectes, y compris de la Russie.

Erreurs de Conformité

- Manque de Vigilance : La succursale estonienne de Danske Bank n'a pas suffisamment enquêté sur l'origine des fonds entrant dans la banque.
- Faiblesse des Systèmes de Surveillance : Les systèmes de surveillance des transactions étaient inefficaces et incapables de détecter les schémas de blanchiment d'argent.
- Échec de la Communication : Il y avait un manque de communication entre les différentes branches de la banque et



avec les autorités de régulation.

Conséquences : le scandale a entraîné des enquêtes approfondies de la part des autorités européennes et américaines, des amendes potentielles massives, et une perte significative de confiance des clients et des investisseurs. Le PDG et plusieurs autres dirigeants ont démissionné.

Leçons Apprises

Amélioration des Systèmes de Surveillance : Les banques doivent investir dans des technologies avancées pour la surveillance des transactions et l'analyse des risques.

Culture de Conformité : Une culture d'entreprise forte de conformité doit être instaurée, où chaque employé comprend l'importance de la détection et de la prévention des fraudes.

Coordination et Communication : Il est essentiel d'avoir une communication fluide entre les différentes branches et avec les autorités de régulation.

3. Wells Fargo et les Comptes Fictifs (2016)

En 2016, Wells Fargo a été impliquée dans un scandale où des employés avaient ouvert des millions de comptes bancaires et de cartes de crédit fictifs sans le consentement des clients pour atteindre des objectifs de vente irréalistes.

Erreurs de Conformité

- Incitations Mal Alignées : La banque avait mis en place des objectifs de vente agressifs sans des contrôles adéquats pour prévenir les abus.
- Manque de Supervision : La direction n'a pas supervisé correctement les activités des employés et n'a pas agi rapidement face aux signes de mauvaise conduite.
- Culture d'Entreprise Toxique : Une culture d'entreprise axée sur la performance à tout prix a conduit les employés à adopter des pratiques contraires à l'éthique.

Conséquences : Wells Fargo a été condamnée à payer 185 millions de dollars en amendes et a dû verser des compensations aux clients affectés. Le scandale a aussi entraîné une perte massive de confiance des clients et des investisseurs, ainsi que des changements au sein de la haute direction.

Leçons Apprises

Alignement des Incitations et des Contrôles : Les objectifs de performance doivent être alignés avec des pratiques éthiques et des contrôles rigoureux.

Surveillance Active de la Direction : Les dirigeants doivent surveiller de près les pratiques de vente et les comportements des employés pour éviter les abus.

Promotion de l'Éthique : Une culture d'entreprise qui valorise l'éthique et la conformité par-dessus les objectifs de vente doit être instaurée.

Les échecs de conformité, comme ceux observés chez HSBC, Danske Bank et Wells Fargo, offrent des leçons précieuses pour toutes les institutions financières. Les principales leçons incluent la nécessité de renforcer les systèmes de contrôle internes, de promouvoir une culture de conformité, d'investir dans des technologies de surveillance avancées, et d'assurer un engagement constant de la part de la direction.



SANCTIONS ET REGLEMENTATIONS : POURQUOI LA CONFORMITE EST DEVENUE UN SUJET MAJEUR EN AFRIQUE

Ces dernières années, la conformité bancaire est devenue une priorité majeure en Afrique de l'Ouest. Divers facteurs, allant des exigences réglementaires internationales à l'instabilité régionale, ont contribué à cette évolution. Les réglementations internationales telles que les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) et les normes de Bâle ont eu une influence considérable sur les pratiques bancaires mondiales, y compris en Afrique de l'Ouest. Ces normes visent à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et à assurer une gestion prudente des risques. Les institutions financières sont obligées de se conformer à ces normes pour participer au système financier mondial.

Ces exigences réglementaires obligent les banques en Afrique de l'Ouest à adopter des politiques de conformité robustes pour éviter d'être exclues des marchés financiers internationaux. De même, cette pression internationale a poussé les régulateurs locaux à renforcer leurs propres réglementations et à surveiller de plus près les institutions financières.

La croissance économique rapide dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest a entraîné une augmentation des activités bancaires et financières. Parallèlement, des initiatives d'intégration régionale comme l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont mis en place des directives communes pour harmoniser les pratiques bancaires dans la région. L'augmentation des transactions financières nécessite des mécanismes robustes de conformité pour prévenir les risques systémiques. Ces directives et Circulaires régionales de l'UEMOA exigent des banques qu'elles se conforment à des normes uniformes de protection des consommateurs et de gestion des risques. Ainsi à partir de 2017, plusieurs circulaires ont été émises par la commission bancaire afin de couvrir tous les périmètres de contrôle et mieux appréhender la gouvernance des établissements de crédit. Notons également en 2023, la Directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, puis celle relative à la protection du consommateur.

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à des défis significatifs en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en raison de l'instabilité politique et des activités criminelles dans certaines régions. Ces problèmes nécessitent une réponse coordonnée et rigoureuse en matière de conformité pour protéger l'intégrité du système financier.

Les régulateurs locaux, régionaux et internationaux exercent une pression croissante sur les banques pour qu'elles mettent en place des systèmes efficaces de détection et de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Ces dernières doivent collaborer avec les autorités pour signaler les activités suspectes et améliorer la surveillance.

La Commission Bancaire de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) a pris des sanctions importantes ces dernières années pour diverses raisons, reflétant une volonté accrue de faire respecter les normes de conformité. Voici quelques raisons principales :

1. Non-conformité aux exigences de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT)

Plusieurs banques ont été sanctionnées pour ne pas avoir mis en place des politiques adéquates de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, telles que la vérification des clients (KYC), la surveillance des transactions et le signalement des activités suspectes.

Ces sanctions visent à renforcer la crédibilité et l'intégrité du système financier en s'assurant que toutes les institutions respectent les normes internationales.

2. Faiblesses dans la gouvernance et la gestion des risques

Des banques ont été pénalisées pour des faiblesses dans leurs structures de gouvernance, y compris des conseils d'administration inefficaces, des contrôles internes insuffisants et une gestion des risques inadéquate.

L'objectif est d'assurer une gestion prudente et transparente des institutions financières, ce qui est crucial pour la stabilité financière et la protection des déposants.

3. Non-respect des normes prudentielles

Enfin, des institutions ont été sanctionnées pour ne pas avoir respecté les ratios de fonds propres, les limites de concentration des risques et d'autres normes prudentielles fixées par la Commission Bancaire.

Ces mesures sont destinées à prévenir les crises bancaires en s'assurant que les banques maintiennent des niveaux de capital suffisants pour absorber les pertes et continuer à fonctionner efficacement.

Entre 2022 et mars 2024, le coût de la non-conformité dans la sous-région ouest africaine est évalué à un peu plus de cinq milliards de franc CFA, dont plus de quatre milliards huit cent millions de franc CFA pour des manquements et infractions liés à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

C'est près d'une vingtaine de banques, trois systèmes financiers décentralisés et deux établissements de monnaies électroniques qui sont concernées par ces sanctions.

La conformité bancaire est devenue un sujet majeur en Afrique de l'Ouest en raison de la pression des régulations internationales, de la croissance économique et de l'intégration régionale, ainsi que des défis liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Les sanctions récentes de la Commission Bancaire de l'UMOA illustrent l'importance croissante de ce sujet. Pour les banques de la région, il est essentiel d'adopter des politiques de conformité robustes et de collaborer avec les régulateurs pour garantir la stabilité et l'intégrité du système financier. En s'adaptant à ces exigences, les institutions financières peuvent non seulement éviter les sanctions, mais aussi renforcer leur réputation et leur résilience sur le marché global.

GUIDE PRATIQUE : CONSEILS ET PRATIQUES POUR LES PROFESSIONNELS DE LA CONFORMITE

Le secteur bancaire est soumis à des réglementations strictes pour prévenir les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et autres activités illégales. Les professionnels de la conformité bancaire jouent un rôle crucial dans la surveillance et l'application de ces règles. Ce guide pratique fournit des conseils et des meilleures pratiques pour aider les professionnels de la conformité à naviguer efficacement dans ce domaine complexe.

1. Connaissance et compréhension des réglementations

Restez constamment informés des changements réglementaires et des nouvelles directives. Utilisez des ressources fiables comme des bulletins d'information, des séminaires, et des formations continues.

Abonnez à des publications spécialisées et suivez des revues juridiques et des newsletters de régulateurs pour des mises à jour régulières.

Chaque matin, débutez la journée par 10 minutes de revue de presses sur les sites des régulateurs et les réseaux professionnels de conformité.

Participez à des conférences et des webinaires ; profitez des événements organisés par l'association professionnelle des banques (APBEF) pour rester à jour.

2. Mise en place de politiques et procédures efficaces

Élaborez des politiques claires et accessibles concernant la conformité qui couvrent tous les aspects des opérations bancaires.

Mettez en place un recueil de documentation exhaustif ; créez des manuels de conformité détaillés.

Revisitez régulièrement les politiques et procédures en fonction des évolutions réglementaires afin de les maintenir à jour.

3. Formation continue du personnel

Organisez des sessions de formation régulières pour tous les employés, en mettant l'accent sur les aspects spécifiques de la conformité bancaire.

Mettez en place un programme de formations personnalisées qui sera adapté aux rôles spécifiques des employés.

Utilisez des méthodes diversifiées et interactives comme des études de cas, des jeux de rôle, et des simulations pour rendre les formations plus engageantes.

4. Surveillance et contrôle interne

Implémentez un système de surveillance robuste pour détecter et signaler toute activité suspecte ou non conforme.

Privilégiez des logiciels de surveillance automatisés pour suivre les transactions en temps réel.

Assurez vous que l'évaluation de votre dispositif est prévue au plan d'audit de chaque année pour jauger l'efficacité des contrôles en place.

5. Encourager la culture de conformité

Faites de la conformité une partie intégrante de la culture d'entreprise en la promouvant activement à tous les niveaux.

Leadership exemplaire : Les dirigeants doivent incarner les valeurs de conformité.

Reconnaissez et récompensez les comportements conformes.

6. Gestion des risques de conformité

Évaluez régulièrement les risques de non-conformité et mettez en place des stratégies pour les atténuer.

Réalisez une cartographie des risques afin d'identifier les zones de risque potentiel.

Développez des plans d'action pour remédier aux lacunes identifiées.

7. Communication et signalement

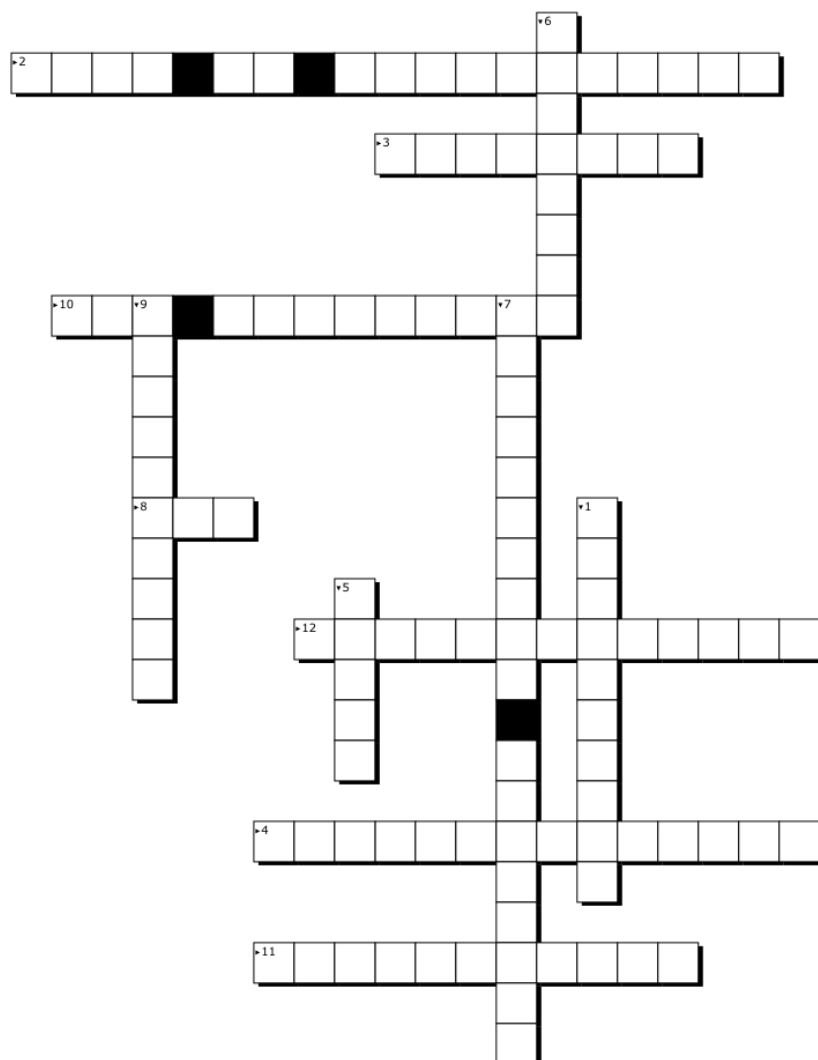
Établissez des canaux de communication clairs pour le signalement des violations de conformité sans crainte de représailles.

Fournissez des options pour signaler anonymement les préoccupations et les dysfonctionnements.

Prévoyez un dispositif assurant la confidentialité et la protection des personnes signalant des infractions.

En adoptant ces conseils et meilleures pratiques, les professionnels de la conformité bancaire peuvent non seulement assurer le respect des réglementations, mais aussi contribuer à créer un environnement de travail éthique et sécurisé. Ce guide pratique est destiné à être un outil de référence pour les professionnels de la conformité, les aidant à naviguer avec succès dans le paysage complexe de la réglementation bancaire.

MOTS FLÉCHÉS



1. Terme utilisé pour désigner la violation d'une réglementation ou d'une loi
2. Document qui énonce les principes et les attentes éthiques d'une organisation
3. Une amende ou une pénalité pour non conformité
4. Type de risque associé à la violation des lois et règlements
5. Protège les données personnelles des citoyens Ivoiriens
6. L'acte de vérifier la conformité par rapport à une norme ou une réglementation
7. Organisation régionale qui établit des normes régionales pour la banque
8. Acronyme pour Anti-Money Laundering
9. Mesure préventive pour identifier et gérer les risques liés à la conformité
10. Processus de vérification des antécédents d'une personne ou d'une entreprise avant une relation ou une transaction
11. Acronyme pour le transfert illégal d'argent à travers les frontières pour dissimuler sa provenance
12. Protocole ou système qui garantit l'intégrité et la confidentialité des données

DANS LA PROCHAINE ÉDITION

Nouvelle réglementation bancaire : analyse des impacts de la Directive 2023 relative à la protection des consommateurs

Entretien exclusif : perspectives sur les défis actuels de la conformité

Guide pratique : comment intégrer la conformité dans la culture d'entreprise

Résultat des mots fléchés

Compliance

LA CONFORMITÉ POUR TOUS



S'INSCRIRE CONNEXION

Compliance

LA CONFORMITÉ POUR TOUS

Accueil Sécurité financière Conformité réglementaire Déontologie Mise en conformité Documentation Formations



CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et Conformité dans les Établissements Financiers

BRICE BOSSO - 5 JUIN 2024



SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Histoire du blanchiment d'argent et de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive

BRICE BOSSO - 30 MAI 2024



DÉONTOLOGIE

La Conformité et la Lutte Contre la Corruption : des Alliés Incontournables

BRICE BOSSO - 19 DÉCEMBRE 2023

Mise en conformité



La cartographie des risques de non-conformité



La loi sur la protection des données personnelles 10 ans après

20 JUIN 2023

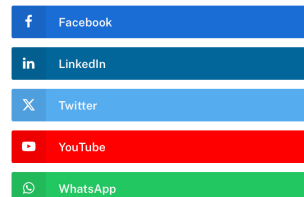


Le périmètre de la conformité

30 SEPTEMBRE 2020



Suivez nous



www.compliance-ci.com